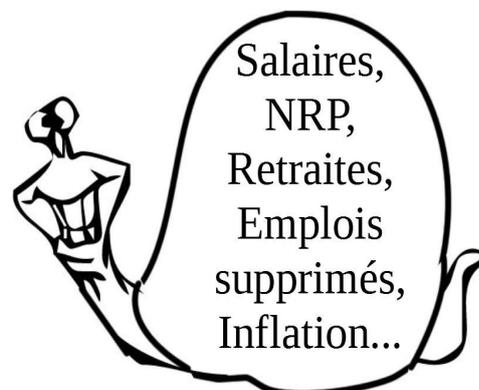




LE LUMA
le journal
de la section Deux Sèvres
*Financé par les cotisations des
syndiqués*
CGT-FINANCES PUBLIQUES 79



Septembre 2023

LA DGFIP TOTALEMENT DILATEE



Attendu que la crise économique et inflationniste vide nos portes-monnaies sans augmentation de nos salaires nécessaire en contrepartie.

Attendu que le gouvernement veuille nous obliger à travailler 2 ans de plus en reculant l'âge de départ à la retraite à 64 ans.

Attendu que nos emplois continuent d'être supprimés et que les effets du NRP sur nos conditions de travail et le sens de nos missions dépassent le supportable .

Attendu que notre Ministère nous demande d'être irréprochable et même exemplaire avec le civisme fiscal à dénoncer son voisin ou son collègue (voir Ulysse mobilisation renseignement interne sic!!!).

Pendant ce temps-là que notre Ministre « écrit un roman » ou pour mieux le dire « dilate une prose romantique en dessous de la ceinture ».

Alors : Nous dénonçons un comportement déontologique et une attitude complètement inappropriée et irresponsable pour un Ministre des Finances de la République qui ne fait que contribuer à une dégradation de l'image de notre profession et de l'institution que l'on est censé représenter auprès du peuple.

Son cas pas condamnable en soi s'ajoute à une liste bien trop longue déjà. C'est à croire que la fonction suprême de Ministre des Finances de Bercy veut ça .

Pour rappel le dernier qui s'y est brûlé les ailes avait même un compte en SUISSE.

Vous pouvez vérifier en recherchant sur internet Ministre des Finances de la V^e République et là vous constaterez ou découvrirez et apprécierez toute la déontologie dont ont pu faire preuve ces tristes sires passés par la case BERCY.

Notre Président actuel a lui aussi passé par la case Ministre des Finances mais n'a pas pour l'instant de casseroles (l'Histoire nous le dira):

il est juste condamné à les entendre dans la rue !!!



8 septembre 2023 Procès des « Anti-Bassines » Retour de l'Union Départementale des syndicats CGT des Deux-Sèvres 79 La Rentrée Sociale est Niortaise cette année !



Tout d'abord la Commission Exécutive de la CGT 79 souhaite adresser un grand merci : un merci fraternel à tous les militants de la CGT en Deux-Sèvres qui ont apporté leur soutien par leur présence, nombreux dans l'organisation, et très présents au rassemblement.

Un merci fraternel aussi : à tous les camarades de la CGT qui sont venus de toute la France, de Nouvelle Aquitaine car tous les départements étaient représentés, Vienne, Charente, Charente-Maritime, Dordogne, Haute Vienne, Creuse, Gironde, Lot et Garonne, Landes, Pyrénées Atlantiques, Mais aussi, des Pays de Loire pour les plus proches, Et encore, de Bretagne, du Rhône, du Jura, etc.

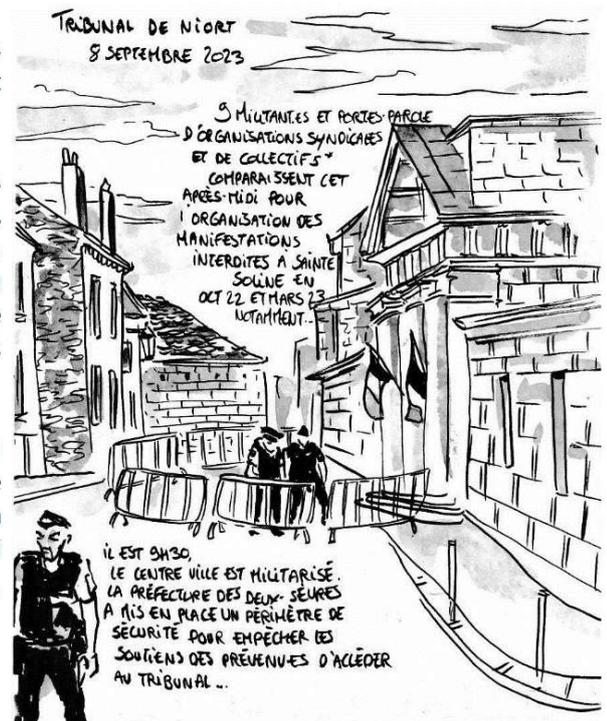
Les Secrétaires Généraux de la CGT, de presque toutes les UD des départements et régions cité au-dessus, La Secrétaire Générale de la Fédération CGT Education Recherche Culture, celle de la Fédération CGT Banques et Assurances, notre Secrétaire Confédérale Sophie Binet, et nous en oublions sûrement. Mais aussi tous les messages de soutien pour ceux qui n'ont pas pu être présent !

Cette journée de mobilisation à Niort sur le thème de la « Justice Pour l'Eau » a été une réussite avec une présence de plus de 3000 personnes au plus fort de la journée, plus de 5000 si on compte ceux qui n'étaient présents que pour un moment, et une représentation massive de la CGT : plus d'un tiers des manifestants !

La rentrée sociale a eu lieu à Niort, pour un désagrément, ce procès mais aussi pour la valorisation des actions militantes notamment autour de l'enjeu d'actualité du partage de l'eau !

Une rentrée sociale et militante engageante pour toutes nos organisations syndicales, associatives et politiques présentes à Niort, qui se retrouvent car le défi climatique est aussi un défi social. L'effondrement climatique que nous subissons doit appeler à sortir du capitalisme, un système d'accaparement qui écrase nos conditions de travail et nos salaires, et qui détruit et confisque nos ressources naturelles !

Sur le fond c'est un moment important de notre histoire car notre Secrétaire Général Départemental était accusé d'organisation d'une manifestation interdite, un comble ! Où est l'expression de la démocratie, où nos revendications peuvent-elles trouver un impact si les manifestations sont interdites, réprimées violemment, criminalisées, et judiciairisées ?





Comment ne pas faire le parallèle avec la contestation de la réforme des retraites : nous nous sommes majoritairement opposés mais elle a été passée au forceps avec répression et criminalisation de notre mouvement d'opposition.

Ainsi, David BODIN Secrétaire de la CGT 79, était entendu en procès au côté de 8 autres accusés, 6 pour organisations de manifestations interdites et 3 autres pour des actes de désobéissance en marge de ces manifestations.

Cela fait depuis 2016, plus de 7 ans, que l'Union Départementale des Syndicats CGT des Deux-Sèvres est engagée dans la lutte contre les méga-bassines aux côtés de Bassines Non Merci, lutte rejointe par plus de 200 organisations (Syndicales, associatives, politiques). Lutte confirmée par des résolutions en congrès départemental de la CGT 79 en 2018 et 2021 !

Car nous ne pouvons que nous opposer à l'accaparement privé de notre bien commun l'eau, car nous voulons décider d'une meilleure utilité de l'argent public que de financer à plus de 70% des biens privés et donnés pour organiser la

Et par conséquent c'est la privation qu'ils organisent, privation d'un bien commun au profit d'une toute petite minorité qui travaille sur des préceptes capitalistes d'agrobusiness dépassés. Nous devons y mettre fin.

Si des manifestations ont été organisées si des actes fort de désobéissance ont été réalisés c'est bien car nous demandons du dialogue, un moratoire qui arrête toute nouvelle construction, jusqu'à expression totale de la démocratie sur ces projets !

Alors, oui, comme l'a répété notre secrétaire confédérale Sophie Binet lors de cette manifestation à Niort : « la désobéissance est pacifiste, et nécessaire car si nous n'avions pas été désobéissants, nous n'aurions pas obtenu le droit de vote des femmes ni la fin de l'apartheid » on pourrait aussi évoquer la fin des monarchies et la résistance au nazisme comme ces réussites de désobéissance nécessaire.



A cause de l'amateurisme du parquet le procès est aujourd'hui suspendu jusqu'au 28 novembre 2023 9h : Nous l'avons dit, l'ensemble des prévenus savaient que le parquet ferait preuve de son amateurisme car comment assurer sereinement cette audience dans le peu de temps qui nous était imparti à partir de 13h30 pour une audience fleuve qui durera sûrement au final près de 20h.

Déjà près de 8h passée au tribunal que pour poser les accusations. Reste les 7 témoins à auditionner, la partie civile (coop de l'eau et un agri) et les plaidoiries : du procureur en accusation, et de nos avocats en défense, puis le jugement !

NOUS EXIGEONS MAINTENANT DES RELAXES RAPIDES POUR LES PORTES PAROLES DE LA DEFENSE DE L'EAU !



Au Royaume d'UBU, quand la tête déraile...

Au Royaume d'UBU, le chef suprême accompagné, entre autres, de Princesse 1405 et Vallet, règnent en maîtres sur de serviles serviteurs, malgré leurs méthodes parfois incompréhensibles, arbitraires, souvent irrespectueuses et très souvent en dépit du bon sens.

Un exemple, parmi d'autres, doit vous être relaté afin de vous démontrer que nous sommes vraiment dans le monde d'UBU.

Dame W vient au devant de vos fiers chevaliers représentants CGT, pour faire part du mal-être qu'elle vit, en raison des décisions du Roi UBU.

Dame W, qui travaille dans le Comté de Ségolène, ne souhaite plus être sujet du Roi UBU mais désire travailler pour un autre seigneur, Roi des Eaux.

Dans le respect des lois en vigueur dans le Royaume comme partout ailleurs, elle informe donc dans les délais légaux, son désir de quitter son travail dans le Comté de Ségolène, et donc les rangs des sujets du Roi UBU, au 1er septembre 2023.

Mais, UBU Roi ne l'entend pas de cette oreille, Vallet convoque alors Dame W au Château: sans motif valable, il refuse son départ au 1er septembre.

Quatre jours plus tard, Princesse 1405 lui propose un départ au 1er janvier 2024.

Le lendemain, Princesse 1405, à nouveau, l'informe que Roi UBU contactera le Roi des Eaux pour exprimer son désaccord, qu'il ne peut laisser partir si vite Dame W.

Quatre jours plus tard, Vallet du Roi UBU contacte donc le Roi des Eaux, pour l'informer d'un report de départ. Mais le Roi des Eaux refuse car Dame W a respecté la Loi et qu'aucune pression ne fera lâcher le Roi des Eaux.

Le lendemain, voyant que cela ne suffisait pas, Vallet suivi de Roi UBU, insiste à nouveau auprès du Roi des Eaux, en utilisant des moyens peu ordinaires de la part du chef suprême du royaume : les SMS.

Entre temps, les valeureux chevaliers de la CGT ont demandé à être reçu au Château: la comédie a assez duré, il est temps de ne revenir qu'au droit et rien qu'au droit.

Dans une tentative désespérée de ne pas paraître perdant dans cette affaire abracadabrantesque, UBU roi, ainsi que Princesse 1405 et Vallet ont laissé penser que le statut de Dame W pouvait être spécifique et que dans ces conditions, elle ne pourrait quitter le Royaume que 6 mois maximum après réception du courrier.

Mais, nous ne sommes pas dupes de la supercherie, des méthodes grotesques du Roi UBU- nous sommes bien au Royaume de la bassesse humaine et de l'arbitraire